



Obligations de la personne inscrite - Registre national des délinquants sexuels (RNDS)

Renseignements de la personne inscrite

Nom de famille de la personne inscrite	Numéro d'id. du RNDS	Date d'inscription (aaaa-mm-jj)
Date de naissance (aaaa-mm-jj)	Prénom 1	Prénom 2
Prénom 3	Prénom 4	Prénom 5
Bureau provincial ou territorial d'inscription	Durée de l'ordonnance - Vous devez vous inscrire pour : <input type="radio"/> 10 ans <input type="radio"/> 20 ans <input type="radio"/> la vie <input type="radio"/> Sans Option	

Obligations

Obligation 1

Comparaître en personne au bureau d'inscription local à l'adresse suivante _____
 ou à tout autre bureau d'inscription de la province ou du territoire où se trouve votre résidence principale, au plus tôt onze mois mais au plus tard un an après votre dernière inscription annuelle.

Votre prochaine inscription doit se faire entre :
 11 mois suivant la date d'inscription (aaaa-mm-jj) _____ et 1 an suivant la date d'inscription (aaaa-mm-jj) _____

Obligation 2

Comparaître, en personne ou par d'autres moyens déterminés par la province ou le territoire, à un bureau d'inscription au plus tard **7 jours** après avoir changé d'adresse principale, d'adresse secondaire, d'adresse d'emploi ou d'adresse où vous faites du bénévolat (preuve de la nouvelle adresse requise).

Obligation 3

Comparaître en personne ou par d'autres moyens déterminés par la province ou le territoire à un bureau d'inscription au plus tard **7 jours** après avoir changé de prénom ou de nom (nom de famille).

Obligation 4

Lorsque vous vous inscrivez au bureau d'inscription, vous devez fournir les renseignements suivants :

- votre nom légal au complet
- votre sexe et votre date de naissance
- l'adresse de toute résidence secondaire
- toutes les adresses d'emploi ainsi que le **type d'emploi** et le **nom de l'employeur**
- votre taille
- la description de vos marques physiques distinctives (cicatrices, tatouages, taches de naissance, etc.)
- Il se peut que l'on prenne votre photo et vos empreintes digitales
- le numéro de tout permis de conduire dont il est titulaire et le nom du territoire d'où émane votre/vos permis de conduire
- tout nom d'emprunt que vous utilisez
- l'adresse de votre résidence principale
- l'adresse de tout établissement d'enseignement où vous êtes inscrit
- tous les numéros de téléphone permettant de vous joindre à chacune des adresses fournies, et le numéro de tous vos téléphones mobiles (cellulaires) ou télé avertisseurs
- votre poids
- tous les **véhicules** enregistrés à votre nom ou que vous utilisez régulièrement
- les adresses de toutes les activités de bénévolat auxquelles vous participez ainsi que le **type d'activité** et le **nom de la personne ou de l'organisme** pour qui vous faites du bénévolat
- le numéro de tout passeport dont il est titulaire et le nom du territoire d'où émane votre/vos passeport(s)

Obligation 5

Si vous comptez vous absenter de votre résidence principale ou secondaire pendant au moins 7 jours consécutifs, vous devez signaler la date réelle ou prévue de votre départ avant de partir et, vous devez indiquer tous les lieux et adresses où vous entendez séjourner. Tout changement doit être signalé au plus tard 7 jours après le changement.

Le délinquant sexuel déclaré coupable d'une infraction sexuelle visant un enfant (âge moins de 18 ans) avise le préposé à la collecte du bureau d'inscription :

- sans délai avant son départ
 - de ses dates de départ et de retour
 - de toute adresse ou de tout lieu au Canada ou à l'étranger où il entend séjourner.
- sans délai avant son retour
 - de tout changement d'adresse, de lieu ou de date

Obligations de la personne inscrite - Registre national des délinquants sexuels (RNDS)

Protégé B
une fois rempli

Assurez-vous d'avoir chiffré votre courriel avant de l'envoyer

Obligation 5 (suite)

À son retour au Canada, le délinquant sexuel déclaré coupable d'une infraction sexuelle visant un enfant (âge moins de 18 ans) informe l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) :

- de la date de son départ du Canada
- de la date de son retour au Canada
- de toute adresse ou de tout lieu où il a séjourné alors qu'il était à l'étranger

Vous devez fournir ces renseignements par le moyen suivant par la poste par téléphone en personne

Veuillez fournir les renseignements à

Obligation 6

Les renseignements recueillis seront inscrits dans la banque de données du Registre national des délinquants sexuels. Ces renseignements peuvent être vérifiés par la police. Vous pouvez demander une copie de ces renseignements en tout temps.

Les Obligations de la personne inscrite ont été lues et comprises, et une copie a été remise personnellement à :

Nom de la personne inscrite		<input type="checkbox"/> Personne inscrite a refusé de signer
Signé à (ville, municipalité ou lieu)	Province / Territoire	Signé le (aaaa-mm-jj)

Signature de la personne inscrite

À être rempli par le préposé

Nom du préposé à la collecte Numéro d'id. du préposé Nom du service de police du préposé

Signature du préposé Date (aaaa-mm-jj)

Distribution

- Personne inscrite
- Bureau provincial ou territorial d'inscription